



390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR (H/F) – BEESAN - BPJEPS PISCINES INTERCOMMUNALES D'ETE

Référence de l'offre	Direction Sports, Montagne & Tourisme (DSMT)
Date de diffusion	27/03/2023
Poste à pourvoir le	Début juin
Date limite de candidature	25 avril 2023
Type d'emploi	Saisonnier (ouvert aux contractuels ou titulaires externes en disponibilité)
Type de recrutement	CDD saisonnier 4 mois de début juin à fin septembre
Cadre statutaire	Educateur des activités physiques et sportives - Catégorie B (filière sportive)
Lieu de travail	Piscines d'été intercommunales : Saint-Vincent de Mercuze ou Allevard-les-Bains ou Saint-Martin d'Uriage ou Prapoutel - Les 7 Laux (commune des Adrets) Affectation déterminée à l'issue des entretiens.
Temps de travail	35 heures hebdomadaires
Environnement de travail	Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.
Descriptif de l'emploi	Sous la responsabilité du chef de bassin, vous assurez la surveillance et veillez à la sécurité des usagers des piscines d'été, équipements gérés par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.
Missions	<ul style="list-style-type: none">• Accueillir, renseigner et orienter les usagers, les groupes sur le site en réalisant les contrôles nécessaires et le rappel des règles• Surveiller l'ensemble de la zone de baignade accessible aux usagers et faire de la prévention• Assurer l'enseignement de la natation scolaire (selon la piscine d'affectation)<ul style="list-style-type: none">- Inscrire son intervention au sein d'un projet pédagogique- Adapter son intervention en fonction des niveaux- Préparer et évaluer les séances- Conseiller les enseignants sur l'apprentissage de la natation scolaire• Assurer la sécurité des usagers dans l'eau et sur les plages en veillant au respect du règlement intérieur• Appliquer les procédures d'intervention conformément au Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS)• Vérifier quotidiennement le matériel d'intervention et des secours, ainsi que les installations aquatiques et veiller à leur bon usage.• Alerter votre hiérarchie en cas de dysfonctionnement• Seconder votre responsable en cas de nécessité
Profil demandé	<ul style="list-style-type: none">✓ Titulaire du BEESAN ou BPJEPS ou MNS✓ Savoir anticiper, évaluer les risques✓ Etre réactif, faire preuve d'initiative et d'autonomie✓ Esprit d'équipe et dynamisme✓ Etre disponible, attentif/ve, diplomate et à l'écoute des usagers✓ Pédagogie
Spécificités du poste	Travail les weekends et jours fériés. Dans le cadre des recrutements, les candidats pourront se voir proposer des postes de chef de bassin pour certains sites.
Rémunération	2 313.46€ brut par mois + 0,74€/heure les dimanches et jours fériés

Procédure

Envoyer votre candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Veillez indiquer la/les piscine(s), pour laquelle/lesquelles vous postulez prioritairement, dans votre lettre de motivation.

Règle statutaire

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.